



**ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Paris, le 13/07/2017

LE SERVICE CIVIQUE, CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN A VOIR ! VRAIMENT ?

**→ Lettre ouverte du syndicat Asso à Yannick Blanc,
président de l'Agence Française du Service Civique**

Monsieur Blanc vous avez déclaré : « On ne va pas recruter une armée de contrôleurs, nous n'en avons pas les moyens. Il ne faut pas bureaucratiser le système ». Merci ! nous voilà rassurés, nous commençons presque à croire qu'un vrai contrôle pourrait avoir lieu sur les lieux de missions des presque 100 000 jeunes volontaires en service civique qui travaillent (il n'y a pas d'autre mot) dans des associations ou des services publics.

Nous avons eu envie de sourire devant vos propos et puis nous avons eu honte. Honte pour tous ces jeunes, obligés de « s'engager » faute de trouver un vrai emploi, honte devant leur salaire de misère alors qu'ils bossent entre 24 et 48 heures dans la semaine, honte

devant leur absence de droits et de protection sociale...

Monsieur Blanc, vous qui affirmez que le service civique n'est ni « un emploi ni un stage », allez d'abord vérifier la réalité du travail de ces volontaires. C'est évidemment moins simple que de réciter des éléments de langage tout en fermant les yeux sur un système qui organise le sous-emploi des jeunes. Gérer la communication d'une association, promouvoir des compteurs linky, favoriser le mécénat d'entreprise pour d'énormes multinationales, mettre en place du soutien scolaire, organiser un événement interassociatif, ce sont là des tâches que décrivent les volontaires et qui relèvent du travail d'un salarié.

On comprend mieux vos bilans dithyrambiques et les éloges

nombreux sur le dispositif. Sans trop de contrôle ... Tout va pour le mieux ! Une présence dans les associations qui accueillent des volontaires donnerait bien entendu à voir la mission salariale réalisée et ferait tomber, du même coup, la justification de la précarité du statut de volontaire. Monsieur Blanc, un conseil, quand vous aurez envie d'agir pour « l'intérêt général » comme vous le dites si bien, œuvrez plutôt à créer des emplois pérennes plutôt que d'exploiter les volontaires au nom de « l'engagement ».

Votre déclaration est d'autant plus inacceptable dans un contexte social de culte de la performance et d'évaluation des politiques publiques. Ainsi, le candidat Emmanuel Macron nous a promis que les chômeurs seraient encore plus contrôlés, et donc stigmatisés, avec l'obligation d'accepter n'importe quel emploi qui leur serait proposé. Mais aucun effort ne sera fait pour vérifier que des milliers de volontariats de service civique ne sont pas, ce que pourtant nous savons parfaitement, du travail dissimulé.

Dans le même temps Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale en charge de la jeunesse, a promis le 29 juin dernier devant le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse « une montée en charge » du dispositif. Il a argué d'un « grand consensus national sur la question ». Ce consensus est évidemment factice puisque le service civique est dénoncé, par Solidaires notamment, depuis de nombreuses années. Or notre syndicat est, sur la base des élections professionnelles des quatre dernières années, devenu représentatif dans la convention collective de l'animation, branche professionnelle très pourvoyeuse de volontariats en service civique.

Emmanuel Macron nous a pourtant assuré récemment, en grande pompe à Versailles : « Il nous incombe de décrier des tensions inutiles et de donner, prioritairement à la jeunesse, de nouvelles espérances. Il appartiendra au Parlement de s'assurer d'une action publique plus efficace, en axant son travail sur l'évaluation des politiques publiques. » Serions-nous dans l'enfumage ?

Le Syndicat ASSO est affilié à l'Union Syndicale Solidaires

Solidaires



**ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF**

Syndicat ASSO

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris
contact@syndicat-asso.fr / www.syndicat-asso.fr